

Aspects importants de l'hébergement dans une famille d'accueil

Les aspects suivants doivent être pris en compte pour le placement d'apprentis dans des familles d'accueil.

Un échange réciproque offre la possibilité « d'échanger » aussi simultanément les familles. Si cette solution n'est pas possible, cela ne doit pas être un critère plaidant en faveur ou en défaveur de la participation de l'apprenti à un échange.

Il est important de parler avec les apprentis de ce que signifie vivre dans une famille d'accueil. Celles-ci partagent leur logement, leur temps, leur vie quotidienne, leurs joies et leurs soucis avec les apprentis en échange. En contrepartie, elles sont en droit d'attendre de leur part qu'ils fassent preuve d'un réel intérêt et soient prêts à partager un peu de leur propre culture (par exemple préparer une fondue, cuisiner des röstis pour le dîner ou jouer à la plaque de chocolat avec les enfants) et à participer activement à la vie quotidienne de la famille.

La famille de l'interlocuteur dans l'entreprise d'accueil ou celle du supérieur hiérarchique direct ne conviennent pas comme famille d'accueil. Les apprentis doivent aussi pouvoir « se lâcher » à propos des manies de leur supérieur hiérarchique auprès de « leur » famille ou parler de petits problèmes sur leur lieu de travail à l'occasion du repas du soir, dans un cadre protégé.

Une famille d'accueil ne doit pas impérativement pouvoir proposer une chambre individuelle aux apprentis. L'immersion dans la nouvelle culture sera peut-être d'autant plus intense si les apprentis partagent la chambre avec un des enfants de la maison. Dans ce cas, il est cependant indispensable qu'une pièce adaptée et calme soit mise à la disposition des apprentis dans l'entreprise ou l'école pour qu'ils puissent étudier sans être dérangés.

Une famille d'accueil ne doit pas impérativement être composée d'un père, d'une mère et d'enfants. Des frères et sœurs d'un âge identique, c'est super mais pas indispensable. Une mère qui élève seule son fils adolescent, un jeune couple ou des retraités peuvent également constituer une bonne famille d'accueil. L'essentiel est dans la motivation et l'intérêt dont elle fait preuve.

Selon la durée de l'échange, il peut être judicieux de placer successivement les apprentis dans plusieurs familles d'accueil. Beaucoup de familles sont plus disposées à héberger quelqu'un pendant deux à trois mois que pendant six mois consécutifs ou une année entière.

Les familles d'accueil peuvent, dans certains cas, être indemnisées pour des prestations comme l'hébergement et les repas. L'indemnisation ne doit pas être trop élevée, l'échange culturel figurant toujours au premier plan. Personne ne doit se faire famille d'accueil par intérêt financier.

